APATHIE OU RÉVOLTE : CHOISIR L'ÉTAT DE DROIT

EDITO

Serbie, 10 novembre 2024. L'auvent en béton de la gare de Novi Sad, récemment rénovée à la suite d'appels d'offres publics opaques, s'effondre. Quatorze personnes sont tuées. Face au sentiment d'une corruption endémique et de l'impunité des élites, le peuple se soulève dans tout le pays, les étudiants en première ligne.

C'est « un désespoir qui se transforme en rage » (propos d'une femme politique Serbe reportés par Euronews le 4 novembre 2024), que n'apaise ni la démission du ministre des Transports ni celle du Premier ministre. Ce qui est exigé, c'est un changement structurel du fonctionnement de la Justice et de l'État. Au Népal, un an plus tard, des revendications populaires similaires chasseront le chef du gouvernement K.P. Sharma Oli.

Dans un régime dépourvu de contre-pouvoirs, le dirigeant échappe au contrôle des dirigés. Ni redevable ni limité, il devient « homme loup pour l'homme », pour reprendre les mots de Thomas Hobbes : égoïste et prédateur, sans lois pour le contraindre au bénéfice du bien commun. Sinistres illustrations : sous Ben Ali, son clan aurait accaparé l'équivalent de 88 % du PIB tunisien ; la famille Assad détenait une fortune estimée à plus d'un milliard de dollars ; les proches de Poutine se partagent le contrôle des secteurs économiques clés.

Obscène et débridée en autocratie, la corruption parasite aussi, plus subtilement, les sociétés démocratiques. D'où le risque du relativisme : tous les systèmes se vaudraient, et l'anonyme de la rue serait toujours perdant. Du relativisme à l'apathie face à l'érosion progressive de nos droits, il n'y a qu'un pas.

Dans une démocratie idéale et transparente, les décisions sont encadrées et les contre-pouvoirs (justice indépendante, presse libre, conseil constitutionnel, etc.) assurent la redevabilité des dirigeants envers ceux qui les ont élus. Dans la réalité, cet idéal demeure un horizon vers lequel tendre sans jamais l'atteindre. Dans ce réel imparfait, la démocratie reste le moins insatisfaisant des systèmes politiques

Depuis deux ans, souvent portée par une génération Z en première ligne, des foules serbes, népalaises, marocaines ou malgaches ont choisi, face à la corruption, à l'impunité et à la mauvaise gouvernance, non l'apathie, mais la révolte. Une révolte qui peut emprunter deux voies et s'appuyer sur deux forces : les institutions et la mobilisation populaire. Dans une démocratie fonctionnelle, la colère collective face à la captation des élites peut être canalisée et formalisée dans le cadre des institutions.

Pour reprendre les mots de Barack Obama, *« l'Afrique n'a pas besoin d'hommes forts mais d'institutions fortes ».*

Celles-ci garantissent que le mandat des élus reste au service des citoyens. Contre le « *tous pourris* », elles permettent de rendre responsables spécifiquement ceux qui ont enfreint les règles, même au plus haut niveau du pouvoir.

Pourtant, aucun système politique n'étant idéal, les citoyens ont, plus qu'un droit, un devoir de vigilance. L'action politique collective, à la fois spontanée et organisée, doit pouvoir s'activer à tout moment : en soutien aux contre-pouvoirs ou lorsque les mécanismes de contrôle institutionnels se grippent, que la justice s'efface derrière des arrangements en coulisse favorisant l'impunité des élites. « *Le suffrage universel a remplacé les pavés* », lit-on dans Les Misérables. Une fois encore, la légitimité de la révolte est évidente : si les urnes sont truquées, on ne peut blâmer le retour des pavés.